

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données
de qualité d'eau issues
du réseau départemental
sont consultables sur
[https://infeaux22.
cotesdarmor.fr/](https://infeaux22.cotesdarmor.fr/)



**L'eau traîtresse et irrespirable à
l'homme, fidèle et nourrissante
aux poissons, continue à traiter
les hommes en hommes et les
poissons en poissons.**

Henri Michaux

La Rance - Saint-André-des-Eaux © T. Jeandot

Attention :

**Inf'Eaux22 fait face à un problème temporaire de
rapatriement des données - Cartes non actualisées.**

Info et agenda

Les bons gestes pour économiser l'eau

En période de sécheresse, professionnels et
particuliers doivent maîtriser leur consommation
d'eau grâce à des gestes simples. Téléchargez et
retrouvez les gestes simples dans le kit de
communication :

<https://bit.ly/4051YBs>



Février 2023 en résumé

- Séquence anticyclonique d'une cinquantaine de jours
aux conséquences importantes : chute de débits dans
les rivières, vidange précoce des nappes phréatiques
et préoccupation pour la ressource en eau potable.
- Progression des teneurs en nitrates pour plus de 2/3
des points suivis.
- Beaucoup de produits « métabolites » dans les rivières
issus de produits « mères », dont le métolachlore qui
pourrait être retiré du marché dans quelques mois.
- Un constat alarmant pour l'anguille européenne en
danger critique d'extinction et une population à un
niveau très bas en Bretagne.
- Zoom sur le moulin de la mer à Matignon et le projet
d'une passe à anguillettes.



Colloque régional « L'eau potable face au défi climatique »

Inscrivez-vous au colloque annuel organisé par Eau & Rivière
de Bretagne où de nombreux experts témoigneront de la
gestion et de la protection de la ressource.

Rdv **mardi 4 avril**, salle de l'Estran, à Binic : <https://bit.ly/403NuCc>

Les podcasts des agences de l'eau

Découvrez la saison 2 du podcast En
Immersion et 12 nouvelles histoires de
rivières de France, racontées par des
femmes et des hommes passionnés :
<https://bit.ly/3Je05Kb>

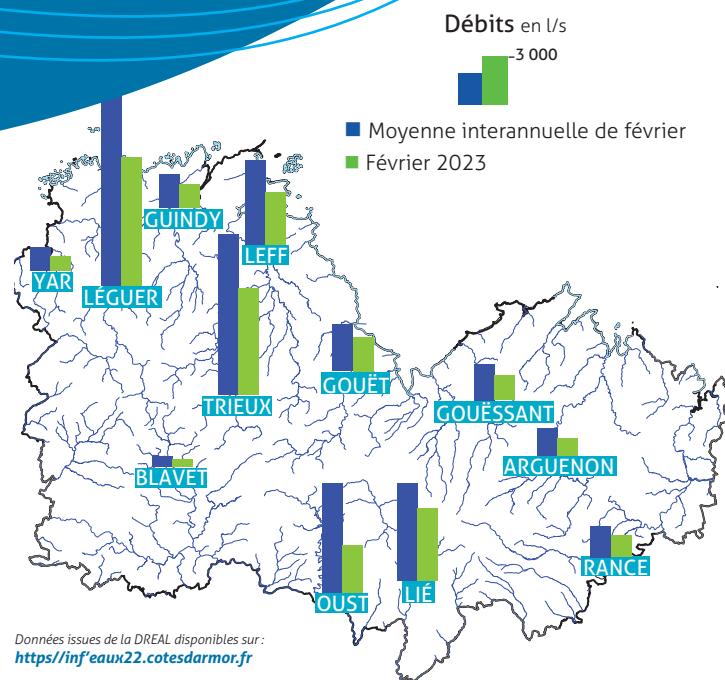


Météo et précipitations

Débits des rivières

Un déficit d'eau sévère

Une quasi-absence de pluie d'une cinquantaine de jours depuis le 20 janvier. Le déficit est sévère, de l'ordre de 85 % en février.



Pluviométrie de février 2023

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche-Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
du 1 ^{er} au 10	1	2	0	1	1
du 11 au 20	3	3	0	2	2
du 21 au 30	10	15	10	8	15
Cumul du mois en mm	14	20	10	11	18
Rapport à la normale	<< normale	<< normale	<< normale	<< normale	<< normale

Une situation hydrologique préoccupante

Des baisses sérieuses de débit dans les rivières, nettement sous les normes de saison, même constat pour les nappes phréatiques qui ont entamé une vidange précoce, 75 % d'entre elles sont à des niveaux inférieurs à très inférieurs aux normes de février (bulletin du BRGM - <https://bit.ly/42mRXlg>). Cette sécheresse hivernale inquiète aussi pour les réserves en eau potable, des mesures de stockage d'eau ont d'ores et déjà été anticipées.

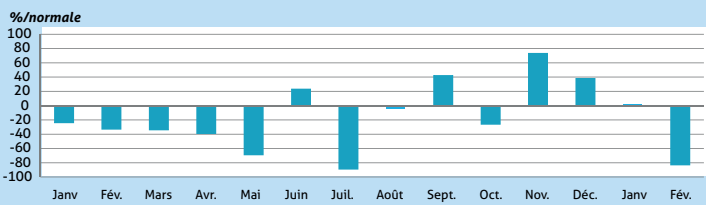
Les pluies de début mars ont permis la ré humidification des sols. Les prochaines semaines seront déterminantes pour la reconstitution des nappes.

Pour en savoir plus :

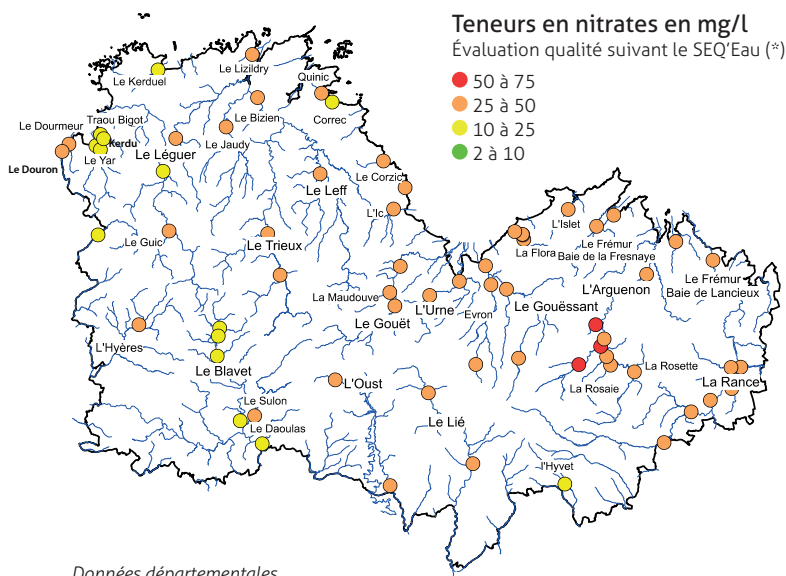
Les débits en quasi temps réels disponibles sur <https://inf'eaux22.cotesdarmor.fr/cartes>

Situation pluviométrique 2022 à février 2023 par rapport aux normales mensuelles

Moyenne des différents sites d'observation de Météo France



Teneurs en février 2023



(*) Seq'Eau: Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau. Évaluation choisie préférentiellement à l'évaluation de la Directive Cadre Européenne Grille d'évaluation plus fine

Les nitrates dans les rivières

Progression des teneurs

On observe une hausse de plus des 2/3 des points suivis pour une moyenne passant de 30 à 32 mg/l et des teneurs fluctuant de 9 à 63 mg/l. La majorité des points sont représentés dans la tranche 25/50 mg/l et 15 % des augmentations sont ≥ 10 mg/l, le maximum enregistré est de 19 mg/l sur le Lizildry à Plougrescant. Quant aux diminutions des teneurs, elles varient entre 1 et 8 mg/l, cette dernière étant mesurée sur le Sulon à Sainte-Tréphine.

Nos résultats nitrates sont disponibles sur <https://inf'eaux22.cotesdarmor.fr>

Les pesticides dans les rivières

Résultats de janvier 2023¹

Beaucoup de produits métabolites de pesticides dans les rivières

Sur les 23 rivières observées, on décèle 31 produits d'origine pesticide dont 24 métabolites.

Un possible retrait du marché du métolachlore dont les produits qui en sont issus contaminent rivières et nappes.

Parmi ces produits dérivés, ceux issus du métolachlore sont décelés dans tous les cours d'eau, sans exception. Extrêmement employé, sur culture du maïs notamment, cet herbicide pourrait être retiré du marché en juillet prochain. L'EFSA, l'autorité européenne de sécurité des aliments a en effet récemment exprimé ses préoccupations sur le risque élevé de ses métabolites sur les mammifères. L'ANSES, l'agence française avait également formulé une demande de retrait en février dernier.

D'autres métabolites sont aussi largement présents dont ceux issus du nicosulfuron (usage principal sur maïs) et du métazachlore (choux colza) dans respectivement 70 et 100 % des cours d'eau.

Enfin, les mesures les plus fortes, toutes substances confondues, sont observées sur l'Oust (2 µg/l), le Gouessant (2,2), le Frémur (2,7) et plus encore, l'Islet (4,4).

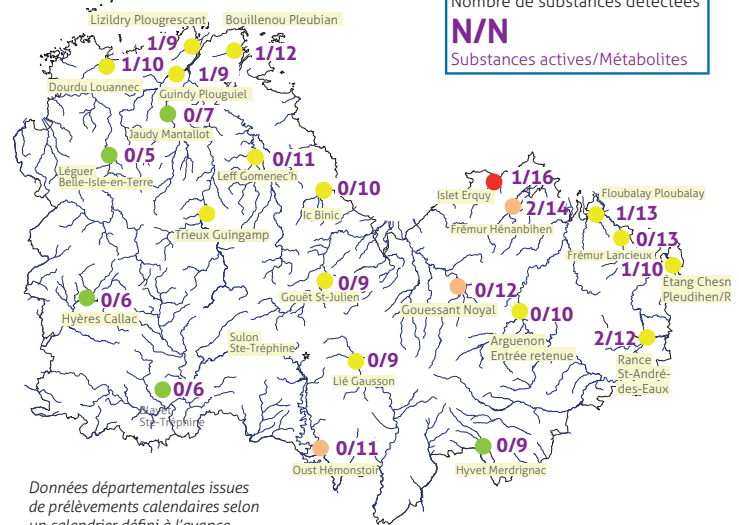
¹ Décalage de communication lié au décalage de traitement des prélèvements pesticides au labo.

Teneurs de janvier 2023

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

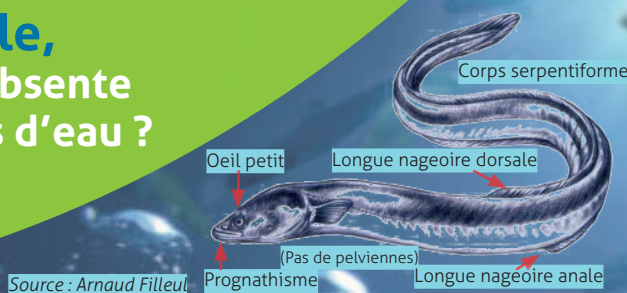
- 3,5 à 5
- 2 à 3,5
- 1 à 2
- 0,5 à 1
- 0,1 à 0,5

Nombre de substances détectées
N/N
Substances actives/Métabolites



Nos résultats pesticides sont disponibles sur <https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

L'anguille, bientôt absente des cours d'eau ?



Que l'on parle de civelle, d'anguille jaune ou argentée, il s'agit de la même espèce : l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*).

Un cycle de vie complexe

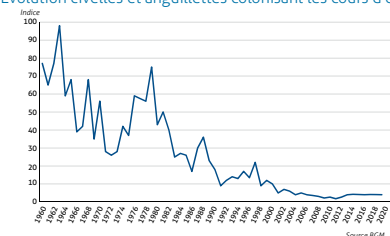
L'anguille est un poisson migrateur amphihalin : elle se reproduit en mer mais effectue son cycle de vie en eau douce. Les larves leptocéphales naissent en mer des Sargasses et portées par le Gulf Stream, elles rejoignent les côtes européennes (civelles). Au stade de l'anguille jaune, elles remontent les rivières vers l'amont des bassins versants où elles restent une dizaine d'années avant de se métamorphoser en anguille argentée pour migrer et se reproduire au large de la Floride.



État de la population

La population s'effondre à partir des années 60/70. En France comme en Bretagne, le stock est en déclin à tous les stades du cycle de vie. L'anguille subit de nombreuses pressions d'origine anthropique : pêche, braconnage, obstacles à la migration, altérations des habitats, pollutions...

Évolution civelles et anguillettes colonisant les cours d'eau



En 2008, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature classe l'espèce sur la liste rouge mondiale en DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION. Le Plan National de Gestion de l'Anguille prévoit l'amélioration des connaissances : colonisation, repeuplement, stock, suppression d'obstacles, réduction de la pêche...

Dans le département, le suivi montre une stabilité à un niveau très bas mais sur certains territoires, la baisse est constante. Entre 2019 et 2020, l'arrivée de civelles est de 5 % des effectifs observés 30 ans plus tôt, sur des affluents côtiers, les populations d'anguilles sont variables et s'effondrent vers l'intérieur des terres. En 2021, les effectifs d'anguillettes sont en forte baisse.

Focus territorial

Zoom sur
le moulin de la mer
et le passage des anguilles

Historique

Au moyen âge, il y avait plusieurs moulins dans le secteur de Matignon dont le moulin des Clos associé au moulin à eau de Saint-Germain ou moulin de la Mer. Ce dernier est situé sur le ruisseau de Matignon qui se jette dans la Baie de la Fresnaye au Port-au-Moulin, d'où son nom. Vers 1925, le moulin cessera de fonctionner suite à l'installation de la minoterie de Plancoët. En 2001, l'ensemble du site de la vallée du Moulin de la Mer (23 ha), a été acquis par le Département des Côtes d'Armor, au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles.

Installation hydraulique et continuité écologique

Le moulin de la Mer est un obstacle pour les espèces visées par la Zone d'Action Prioritaire (ZAP) du bassin Bretagne, ici, pour l'amélioration des conditions de montaison de l'anguille.

Cette ancienne installation hydraulique occupe toute la vallée : la digue a facilité un comblement du fond de vallée avec une importante dénivellation, le ruisseau passe exclusivement par le bief avec une cascade connue par de nombreux promeneurs et amoureux du site. Cette dernière constitue une barrière totale à la circulation des poissons par la nage, seules les anguilles au très jeune stade (civelles) ont la possibilité de franchir avec difficulté la cascade par reptation.



DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Direction de l'Environnement
9 place du Général de Gaulle
CS 42371

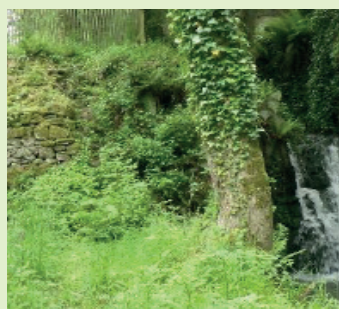
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable
sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau



Solutions techniques envisagées

Dans le cadre d'une démarche participative associant la commune, les usagers : pêcheurs, promeneurs, l'État,..., le Département (Milieux aquatiques et Espaces Naturels sensibles) a élaboré différents scénarios pour restaurer la continuité écologique allant de la restauration complète ou partielle des écoulements en fond de vallée à la conservation du bief actuel et l'installation d'une passe à anguilles.



Avant



Après

Au regard de l'attachement des riverains et usagers du site au maintien de la cascade et de son aspect actuel, du coût, la solution retenue consiste à équiper la cascade d'un ouvrage en dérivation permettant la montaison sélective d'anguillettes et de civelles. Cette solution incomplète répond aux seules obligations réglementaires sur l'anguille sachant que les autres espèces (truite de mer,...) ne sont pas concernées par la ZAP. L'ouvrage sera équipé d'une goutte en encoffrement munie d'un substrat de reptation de type tapis brosse. Le débouché se fera au pied de la cascade, au niveau de la fosse de dissipation.

Le coût de cette solution est estimé à 25 000€.

À l'issue des travaux, le suivi de la faune piscicole réalisé avec l'appui de l'Agence de l'Eau permettra d'évaluer l'évolution de la densité d'anguilles.

Côtes d'Armor
le Département

